

100% DISTANCIEL

Une formation pratique axée sur les besoins du secteur, expérientielle et collaborative. Une immersion digitale ludique et apprenante pour comprendre, mieux appréhender et développer ses compétences dans sa mission de référent handicap dans le secteur sanitaire social et médico-social associatif.

NATURE DE L'ACTION (article L.6313-CT)

L'action suivie est une **action de formation**.

FORMAT MULTIMODAL

Un parcours d'apprentissage progressif et structuré, dispensé sur une plateforme d'enseignement à distance à partir de séquences en apprentissage synchrone et asynchrone.

DUREE

18 heures : 13h00 en classes virtuelles et 5h00 estimées en modules e-learning.

PUBLIC

Salariés dans un établissement relevant du secteur sanitaire, social et médico-social associatif, affiliés à FEHAP ou NEXEM.

EFFECTIF

L'effectif par session est de 12 participants maximum. La session est maintenue sous réserve d'un minimum de 7 apprenants, à raison **d'un participant par association.**

PREREQUIS

- Être référent handicap désigné par son employeur et agir en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de leur association /établissement ;
- Être suffisamment à l'aise avec l'environnement numérique de travail pour vivre une formation digitale et savoir utiliser un logiciel de visioconférence ;
- Être disponible pour l'ensemble de la période de formation ;
- Pas de prérequis de connaissances ou compétences.

FINALITES DE LA FORMATION

Permettre au référent Handicap d'exercer pleinement sa mission auprès des salariés en s'appuyant sur des connaissances théoriques et des compétences opérationnelles adaptées au secteur sanitaire, social, médico-social associatif.

OBJECTIFS DE COMPETENCES

- Accompagner un salarié en situation de handicap, ou en devenir, dans son parcours professionnel ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation au handicap au travail ;
- Mobiliser les dispositifs et acteurs du maintien dans l'emploi ;
- Structurer et piloter sa mission de référent handicap.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les fondamentaux du handicap au travail : notions clés, typologies de handicap et cadre juridique de l'obligation d'emploi ;
- Repérer les principes du maintien dans l'emploi, ainsi que les acteurs internes et externes et les dispositifs mobilisables, afin de comprendre leur articulation ;
- Analyser les situations rencontrées dans le secteur sanitaire, social et médico-social, en prenant en compte les représentations du handicap et en adoptant une posture d'accompagnement adaptée ;
- Identifier et mobiliser l'offre de services de l'association OETH et celle de l'Agefiph en fonction des besoins des situations rencontrées ;
- Décrire et organiser les différentes dimensions de la mission de référent handicap : accompagnement des salariés, structuration d'une feuille de route et mise en œuvre d'actions de sensibilisation.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : SE POSITIONNER ET S'APPROPRIER LE PARCOURS

(Classe virtuelle – 1h)

- Présentation du cadre et déroulement de la formation
- Identification des attentes et besoins des participants
- Positionnement dans le parcours

MODULES E-learning 2 A 4 : COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DU HANDICAP AU TRAVAIL

(3 modules à suivre en autonomie avant la première classe virtuelle – 3h estimées)

- Typologies de handicap et impacts en situation de travail
- Cadre juridique et obligation d'emploi
- Écosystème des acteurs du handicap au travail (internes et externes)

MODULE 5 : ANALYSER LES REPRESENTATIONS DU HANDICAP DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO SOCIAL (Classe virtuelle – 3h)

- Représentations individuelles et collectives
- Stéréotypes et préjugés dans le secteur sanitaire et social (ISS)
- Impacts sur les pratiques professionnelles

MODULE 6 : ADOPTER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE ADAPTEE

(Classe virtuelle – 3h)

- Cadre de confidentialité et relation de confiance
- Posture d'écoute et gestion des situations sensibles
- Positionnement du référent vis-à-vis des acteurs internes et externes

MODULES E-LEARNING 7 ET 8 : APPLIQUER LES PRINCIPES DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

(2 modules à suivre en autonomie avant la prochaine classe virtuelle – 2h estimées)

- Situations à risque dans le secteur d'activité
- Principes et dispositifs de maintien dans l'emploi

MODULE 9 : ACCOMPAGNER LES SALARIES EN SITUATION DE HANDICAP OU EN DEVENIR

(Classe virtuelle – 3h)

- Repérage des situations nécessitant un accompagnement
- Dispositifs et acteurs mobilisables
- Démarches de reconnaissance administrative du handicap

MODULE 10 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA MISSION DE REFERENT

(Classe virtuelle – 3h)

- Définition du rôle et du périmètre d'action
- Construction d'un plan d'actions de sensibilisation
- Élaboration d'une feuille de route opérationnelle

METHODES PEDAGOGIQUES ET LIVRABLES

La formation 100 % distancielle s'appuie sur une pédagogie impliquante, engageante et variées, favorisant l'implication et la réflexion collective des participants. Elle combine :

- Des échanges d'expériences et des analyses de pratiques ;
- Des apports théoriques illustrés par des supports audiovisuels et des diaporamas ;
- Des travaux collaboratifs (brainstorming, réflexions en sous-groupes) ;
- Des études de cas pratiques, jeux de rôle et mises en situation.

L'action de formation s'appuie sur un **kit pédagogique complet**, regroupant tous les supports et outils nécessaires à l'acquisition et au transfert des compétences, afin de rendre la formation pratique, actionnable et directement exploitable sur le terrain.

Type de support	Contenu et utilité
Fiches techniques et opérationnelles	Fiches directement mobilisables, proposant des actions et des préconisations concrètes pour accompagner et soutenir les référents handicap du secteur dans l'exercice de leur mission.
Fiches modules e-learning	Ensemble des documents et schémas présentés dans les modules e-learning, mis à disposition pour faciliter la compréhension, la révision et l'appropriation des contenus.
Synthèses modules e-learning	Supports de révision favorisant une mémorisation rapide, intégrant également les mises à jour de l'actualité récente
Travaux collaboratifs	Tableau objectifs sensibilisation, brainstorming sur stéréotypes, études de cas
Livrables opérationnels	To-do list post-formation, plan d'action, tableau de suivi des salariés
Kit de communication	Affiches, badges et stickers personnalisables pour valoriser la mission du référent

INTERVENANTS

- Formatrice et psychologue experte du handicap au travail
- Responsable formation

MODALITES D'ACCES

Cette formation est réalisée en 100% en distanciel avec des modules dispensés en classes virtuelles et en autonomie depuis une plateforme d'enseignement à distance.

MATERIEL NECESSAIRE

Les participants doivent être équipés d'un matériel informatique comprenant à minima une caméra, un micro et une connexion internet de qualité suffisante pour participer à des sessions de visioconférence avec caméra activée.

MODALITES D'EVALUATION PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

En amont de la formation, les participants complètent **un questionnaire de positionnement** permettant d'identifier leurs attentes, leurs besoins ainsi que leur niveau de connaissances et d'expertise perçu au regard des objectifs pédagogiques du parcours. Cet auto-positionnement initial constitue un point de référence pour mesurer l'évolution des compétences. Les résultats de ce questionnaire permettent également au formateur d'adapter, le cas échéant, l'accompagnement pédagogique.

Tout au long de la formation, l'évaluation de l'acquisition des compétences s'inscrit dans une démarche continue et progressive. Elle repose sur des modalités pédagogiques variées intégrées à chaque module : **mises en pratique, études de cas, exercices interactifs, mises en situation, QCM et quiz.** Chaque module e-learning se conclut par la réalisation d'un quiz de connaissances composé de 8 questions, permettant au participant de vérifier sa compréhension des contenus abordés et d'obtenir un score de réussite.

À l'issue de la formation, les participants renseignent un **questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud** ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, permettant notamment de mesurer leur niveau d'expertise perçu

après la formation. L'atteinte des objectifs de la formation est appréciée au regard de l'évolution du niveau d'expertise perçu par les participants, entre le positionnement réalisé en amont de la formation et l'auto-évaluation réalisée à son issue.

Quatre mois après la fin de la formation, un **questionnaire d'évaluation de l'impact à froid** est adressé aux participants afin d'apprécier les effets de la formation sur leurs pratiques professionnelles et la mise en œuvre des acquis.
Un questionnaire est également adressé à l'employeur afin de recueillir son appréciation sur l'impact de la formation dans le contexte professionnel.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

La présence des participants aux séquences synchrones est attestée par la signature d'une **feuille d'émargement**, établie pour chaque demi-journée de formation et téléchargeable depuis l'espace formation.

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de l'action de formation, l'organisme de formation délivrera à chaque participant un **certificat de réalisation** précisant la durée effective de participation et, le cas échéant, la partie du parcours effectivement suivie, conformément aux dispositions de l'article D.6353-1 du Code du travail.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les participants, après inscription à la formation, bénéficient d'un accès à l'espace formation et à l'ensemble des contenus pédagogiques à compter de la **date d'ouverture** de la formation sur la plateforme, pendant toute la durée de la formation et jusqu'à **quatre mois après sa clôture.**

PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

L'organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner **les apprenants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques**. Dans la mesure du possible, et sur demande préalable, des adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles pourront être mises en place afin de favoriser l'accessibilité et la réussite du participant.
Pour toutes questions relatives à une situation de handicap, contactez-nous à formation@oeth.org

FINANCEMENT

Le financement des **frais pédagogiques** de la présente action de formation est à la charge de l'Agefiph, dans le cadre de la convention qui la lie à l'association OETH.

ASSISTANCE ET CONTACTS

Pour toute question administrative, technique ou réclamation, le bénéficiaire peut contacter :
Marine CATHERIN
E-mail : formation@oeth.org
Tél. : 01 87 44 76 60
Adresse : Association OETH - 47 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS

🕘 Horaires d'accueil téléphonique:
Du lundi au vendredi

- 9h00 – 12h00
- 14h00 – 17h00

LES + D'OETH

- ✓ Un suivi pédagogique par des experts du secteur
- ✓ Une assistance technique réactive